

# (Dé)faire les imaginaires des chercheur.euses en Afrique dans la recherche en entrepreneuriat et PME

**Birahim Gueye, Université Gaston-Berger, Sénégal**

**Bilyaminou Dan Rani Guero, Université Abdou-Moumouni, Niger**

**Angélique Ngaha Bah, Université Alioune-Diop, Sénégal**

**Florent Song-Naba, Université Thomas-Sankara, Burkina Faso**

**Olivier Germain, Université du Québec à Montréal, Canada**

L'aboutissement de cet appel, s'il convainc par la qualité des articles publiés et l'importance des thématiques évoquées, peut laisser sceptiques lecteurs et rédacteurs invités quant à l'absence de chercheurs évoluant dans des contextes universitaires d'Afrique. La première interprétation revient fréquemment à considérer presque exclusivement la piste du manque de compétences des chercheurs d'Afrique, qui les empêcherait de publier dans des revues de haut rang, ce que la présence conséquente ici de chercheurs des diasporas laisserait entendre, ces derniers étant acculturés aux us et pratiques de la publication dominante. Cette interprétation laisse, cela dit, de côté, toute évocation de problèmes institutionnels ou structurels et empêche à la fois un effort collectif de réflexivité et toute possibilité de reproblématisation des pratiques de publication. Il y aurait aussi à réfléchir des pistes qui permettent d'éviter le piège consistant à maintenir les chercheurs des Suds dans des politiques de reconnaissance plutôt qu'à laisser émerger des stratégies d'affirmation en dehors de toute tutelle, politiques qui ne sont souvent que le relai en recherche d'une idéologie coloniale de l'« aide au développement ».

Si l'on admet l'importance de la subjectivité et de la contextualisation des recherches produites en Afrique, la revue des connaissances théoriques est de son côté fréquemment soumise par les relecteurs à une injonction universaliste qui consiste à devoir impérativement se situer dans une littérature considérée plus légitime, mais souvent inadaptée. À l'inverse, notons de manière majeure la silenciation des savoirs théoriques produits localement, parfois victimes de la faible crédibilité de leur support, d'autres fois d'une sorte d'autocensure des auteurs, mais aussi de l'incapacité du relecteur à les connaître et donc à les évaluer. Y échappent les thèses produites en Europe ou Amérique du Nord sur des contextes africains par des doctorants expatriés. Cela conduit à déraciner les recherches d'une perspective anthropologique, plus et autre qu'humaine, mais aussi à nous priver d'une littérature issue des sciences humaines et sociales notamment, créatrice d'altérité. Cela mène aussi à négliger que nos cadres de pensée de l'entrepreneuriat et des PME sont hérités d'un système capitaliste, dans lequel ils sont enracinés, et d'une idéologie du progrès, qui se sont propagés par la colonisation et ses réinventions. Une colonialité du pouvoir perdure *via* les dispositifs du capitalisme académique en entretenant des rapports de domination dans nos champs. Ainsi la religion en PME au Cameroun se voit-elle aujourd'hui étudiée au prisme des questions sur la laïcité et le « fait religieux » en France. Aussi, la notion d'écosystème entrepreneurial circule-t-elle comme une sorte de catégorie universelle d'organisation collective des pratiques entrepreneuriales ou tout du moins comme si les pratiques du Nord faisaient norme.

Ce que nous nommons en recherche fréquemment la « conversation » revient en réalité à contraindre les « autres » à se situer dans les mains des institutions (dominantes), dont les revues, qui détiennent le privilège de trancher sur ce qui constitue la connaissance légitime. Une piste consisterait pour les chercheurs d'Afrique à accroître l'effort de problématisation des recherches et non à se prêter au jeu du trou théorique produit par d'autres et ailleurs. Problématiser, c'est questionner les allant de soi et hypothèses fondatrices d'un domaine, d'un objet, pour en montrer la non-pertinence au regard d'un contexte sensible, situé, sociohistoriquement. C'est rendre possible une autre connaissance fondée sur d'autres repères, d'autres phénomènes, avec d'autres langages. C'est éventuellement

laisser ouvertes les possibilités d'une rationalité alternative à la logique extractiviste. C'est peut-être donner plus de place à l'abduction pour disqualifier une connaissance prétendue universelle. C'est aussi créer d'autres conversations, entre les Suds. C'est finalement empêcher les épistémicides en favorisant la citation des écrits produits en Afrique. Ne pas les connaître peut rendre vulnérable, en aucun cas méfiant.

Les approches qualitatives, dans leur diversité, devraient aussi constituer un renfort efficace afin de stimuler une recherche en entrepreneuriat et PME dans les pays d'Afrique soucieuse de renverser les injustices épistémiques, de faire valoir des savoirs et points de vue situés et de favoriser la formation d'un pluriversalisme ou d'autres chemins pour « universaliser » (Diagne, 2024). Elles contribuent d'abord à visibiliser une variété de contextes, de pratiques et d'identités, mais surtout, parce que les sociétés africaines ne peuvent se contenter d'un matériel de formation encombré de cas de la Silicon Valley ou de la France, elles peuvent concourir à fabriquer de nouveaux imaginaires chez les étudiants de la relève, plus proches des réalités contemporaines, plus loin des pratiques de folklorisation, toujours respectueuses des savoirs endogènes. Il reste alors à mieux tirer parti du potentiel et de la profondeur offerte par les approches qualitatives en ne les réduisant pas à des collectes de données, faiblement problématisées, par entrevues. La recherche collaborative ou partenariale offre ainsi des possibilités fascinantes pour élaborer avec les milieux un lot de connaissances au potentiel transformateur et pertinentes pour éclairer les pratiques à venir. L'ethnographie permet de représenter (au sens de rendre présent) de manière riche et contextualisée des phénomènes complexes, en tension, variés, qui permettraient notamment d'évacuer les binarités simplificatrices produites de l'extérieur sur l'Afrique. Les épistémologies décoloniales peuvent ici constituer les perspectives permettant la formation de savoirs en contexte et l'expression de voix subalternisées.

Reste qu'on ne peut mettre de côté les contraintes institutionnelles qui façonnent les possibilités pratiques de la recherche dans la plupart des pays d'Afrique. Au premier titre, la faiblesse des ressources disponibles constitue un frein évident et lancinant notamment à la formation d'une relève de recherche dans les universités locales, mais aussi à l'institutionnalisation de pratiques et d'espaces. Certaines contraintes relèvent de la politique de reconnaissance organisée dans le capitalisme académique, qui conduit à concentrer trop d'énergie sur la rencontre de critères de légitimité non pertinents et de pratiques de comptage, que la quête par exemple d'accréditations internationales ne fait qu'amplifier.

D'autres enjeux relèvent de la capacité individuelle et collective des chercheurs établis dans les pays d'Afrique à considérer et utiliser les marges de manœuvre dont ils disposent pour être des vecteurs de changement dans les pratiques sociales du métier. Sans nécessairement se laisser broyer par « la recherche qui brise le cœur » et se noyer dans celle-ci, les jeunes chercheurs établis en Afrique sont appelés à éviter deux pièges susceptibles de les priver de la possibilité de contribuer à façonner de nouveaux imaginaires. Tout d'abord, il leur faudrait arrêter de considérer leur métier, quand ils sont en début de carrière, en termes de stratégie de « servitude volontaire » à déployer pour entrer dans les bonnes grâces des mandarins afin de bénéficier d'un avancement en grade. Par ailleurs, il serait louable qu'ils évitent de s'arroger le droit de disqualifier les pratiques endogènes qui leur échappent, mais au contraire, qu'ils adoptent une certaine forme de curieuse humilité face à celles-ci. Des possibilités existent encore du côté des diasporas qui peuvent exercer un rôle dans la fabrique d'autres imaginaires et permettre l'expression d'une africanité autrement que sous le joug du privilège épistémique.

Par ailleurs, la prise en otage, le détournement, l'intrusion dans les instances variées de légitimation où se reproduisent les codes de domination constituent des leviers d'action et de transformation, même en mode mineur, mais aussi des possibilités d'émergence d'alliances. Il reste toutefois à veiller à ce que ces alliances ne soient pas de nature à faire des chercheurs établis dans les pays d'Afrique de simples pourvoyeurs de données brutes et à réserver le luxe de la transformation de ces données en connaissances intelligibles aux chercheurs d'ailleurs. Il y a aussi à inventer des espaces temporaires à côté ou dans les institutions... Le numéro spécial réservé, de temps à autre, à un continent revêt à ce titre une dimension paradoxale en ce qu'il visibilise des enjeux insuffisamment mis en l'avant et insiste sur l'importance de connaissances situées en même temps qu'il est le marqueur d'assignations identitaires qu'on ne peut empêcher. Il s'agit alors peut-être aussi d'inventer de nouveaux espaces de production et de diffusion indépendants des institutions du Nord. La création par notre collègue, Félix Zogning, de la conférence annuelle sur les écosystèmes entrepreneuriaux par et pour les collègues du continent africain ou celle de l'Association sénégalaise des sciences de gestion par Birahim Gueye s'inscrivent dans cette volonté.

À qui les chercheurs d'Afrique en entrepreneuriat et PME doivent-ils, souhaitent-ils rendre des comptes, voire rendre justice ? C'est sans doute cette question clé difficile qui est posée lorsqu'on interroge l'industrialisation ou la *commodification* des pratiques de recherche qui leur sont infligées. Leur obsession ne peut se résumer à la

production d'articles scientifiques, écrits selon les attentes et les standards, mais dévitalisés (sans vie et sans vécu) au point qu'ils ne représentent plus la vie ni le destin des communautés auxquelles ils se doivent d'être fidèles. Ce qui est en jeu ne relève pas d'une course à la productivité académique. En somme ici, l'appel serait à politiser les conduites de recherche au sens où elles seraient portées par une africanité, contribueraient à faire société ici et là dans des contrées du continent. Il s'agirait alors de purger le dictionnaire de tout ce qui essentialise pour dompter, de l'enrichir de tout ce qui mène sur le chemin de la libération.

Dans ce qui suit, vous aurez la possibilité de lire les quatre derniers articles sélectionnés au terme de notre appel.

Les travaux critiques sur l'aide au développement montrent de façon significative la manière dont beaucoup de leurs pratiques ne sont qu'une survivance de la colonisation, qui conduit à maintenir des rapports de domination ou de dépendance plutôt qu'à autonomiser – une colonialité. L'entrepreneuriat constitue une pratique paradoxale dans la mesure où elle incarne comme ailleurs une sorte d'injonction à la prise en charge de soi du fait de l'abandon des solidarités et dans le même temps une réalité individuelle et collective à des fins de subsistance. La recherche menée par Luc-Yaovi Kouassi et Quentin Chapus explore la manière dont deux programmes d'entrepreneuriat issus des pays du Nord traduisent une logique d'entrepreneurialisme qui façonne les identités et les pratiques des entrepreneurs de deux pays par le biais des technologies entrepreneuriales.

Nous l'avons écrit ailleurs, l'entrepreneuriat diasporique est fait de temps multiples qu'Édouard Glissant (1981) qualifie d'allers, de retours et de détours. Les entrepreneurs des diasporas du Nord, au parcours international, qui en viennent à entreprendre dans leurs pays de naissance ou dans celui des parents, sont confrontés à des épreuves et des tensions identitaires fréquentes et complexes, d'autant que leur projet est porté par une volonté éthique et responsable mise au service de leur pays. À travers l'étude fouillée de la trajectoire d'un entrepreneur français, d'origine malagasy, Dimbi Ramonjy et Philippe Schäfer nous montre comment l'évolution des dimensions diasporique et responsable de l'identité accompagne les possibilités de nouveaux imaginaires, en mêlant les expériences de vie d'une part et en se confrontant aussi en termes éthiques aux difficultés de la mise en œuvre d'autre part.

La théorie de l'effectuation peut aujourd'hui paraître une théorie ayant passé l'épreuve d'un nombre de faits tel que peut prétendre à l'universalité. Pourtant, certains contextes lui résistent. Certaines dimensions suscitent le scepticisme, comme sa capacité à parler des collectifs. Tout l'intérêt du papier de Seydou Ramde, Honorine Illa, Marc Bidan et Gwenaëlle Oruezabala est de mettre en évidence la possibilité de déploiement de démarches effectuales collectives autour de communautés entrepreneuriales à partir de l'examen d'un dispositif de financement participatif au Burkina Faso, permettant l'émergence plus que la direction de projets entrepreneuriaux. Une approche effectuale permet le déploiement de conduites de solidarité et réduit la dépendance collective aux sources de financement externe.

Finalement, l'article de Gérard Akrikpan Kokou Dokou, Pascal Philippart, Éric Vernier et Kokou Douffan vise à comprendre l'impact du capital psychosocial sur le développement des capacités stratégiques de l'entrepreneur dans le contexte de l'entrepreneuriat africain. Les auteurs parviennent à établir trois profils d'entrepreneurs. Ils discutent la possibilité de voir émerger la possibilité de nouveaux imaginaires africains, qui se fondent notamment sur la recomposition de modèles occidentaux.

## RÉFÉRENCES

- DIAGNE, S.B. (2024). *Universaliser. « L'humanité par les moyens d'humanité »*. Paris, Albin Michel.
- GLISSANT, E. (1981). *Le discours antillais*. Paris, Éditions du Seuil.